

LE MOT DU MAIRE

L'année 1995 se termine, une année riche en événements, forte en émotions.

Une année qui aura vu dans notre commune, l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale et la cérémonie honorant Monsieur Claude Barrucand, pour le remercier et le féliciter des quatre mandats de Maire qu'il a accomplis. Une année qui ne se terminera pas sans voir la naissance du premier bulletin communal de La Balme de Thuy.

L'équipe municipale a souhaité ce bulletin d'informations, l'a composé et vous le présente aujourd'hui. Vous y trouverez, des informations sur les associations de la commune, une foule de renseignements utiles; il permettra de relater les décisions du Conseil Municipal, de vous exposer les projets d'avenir.

L'Avenir, nous ne l'avons pas encore vraiment envisagé; nos premières actions, nous les avons orientées vers la compréhension et la maîtrise du fonctionnement communal, de manière à répondre aux besoins de la population dans la vie de tous les jours.

Pourtant, nous sommes bien décidés à mettre en place les structures et les projets que vous souhaitez pour l'avenir de notre commune. Nous avons besoin de connaître vos idées, vos projets, vos envies pour mettre en place une politique de développement communal conforme à vos aspirations. Les éléments de ce puzzle, nous souhaitons les assembler avec vous, c'est pourquoi, nous vous convions à une réunion publique d'échanges d'idées sur le thème: " La Balme de Thuy Horizon 2000 ", le vendredi 19 janvier 1996, salle polyvalente de la commune, à 20 heures.. Cette réunion qui débutera par une présentation de vœux sera ponctuée par le verre de l'amitié.

En attendant cette rencontre, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de Noël, et une excellente année 1996.

Christian Deroussin

COMPTE RENDU SOMMAIRE DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 JUIN 1995 AU 11 DECEMBRE 1995

7 réunions 3/07/95, 31/07/95, 2/10/95, 23/10/95, 6/11/95, 20/11/95 et 11/12/95

Fonctionnement des commissions et administratif:

Election des délégués aux diverses commissions,
Désignation des membres de la commission des Impôts,
Fixation des indemnités des Maire et Adjointes,
Augmentation du temps de travail de la secrétaire de Mairie,

Vote de l'indemnité du Trésorier Municipal.

Décisions concernant les finances et autres:

Renouvellement de deux locations,
reconduction des bons du Trésor,
Fixation du prix de retrait de la coupe de bois,
Virements de crédits,
Fixation du prix des concessions trentenaires au cimetière (550 Francs),
Maintien du prix de l'eau à 4 F HT/m³, mise en place d'un abonnement pour les compteurs (150 F par logement),
Rééquilibrage du poste budgétaire 1996 ordures ménagères 368 F par ménage + 58 F par personne,
250 F par résidence secondaire, 180 F par meublé,
Révision du prix du transport scolaire,
Prise en charge de sorties et achat de matériel pour l'école.
Prise en charge exceptionnelle et partielle de cours de musique pour un élève au CPM de Thônes,
Fixation des tarifs 1996 de location de la salle polyvalente,
Convention avec SA Tumbach pour collecte des papiers,
Contrat de déneigement au chargeur avec SA Mermier,
Contrat de déneigement à la main avec Ets Martel.

Décisions concernant l'urbanisme:

7 déclarations de travaux: 6 avec avis favorable et un avis défavorable,
5 renouvellements de Certificats d'Urbanisme,
1 Permis de Construire: avis favorable avec réserves,
Abandon du droit de préemption sur la maison Menubarbe.

Travaux et divers:

Réflexion sur l'avant projet envisagé par la SA Mermier pour l'ouverture d'une nouvelle carrière aux Vernays,
Extension en profondeur de l'ancienne carrière Vernays Est
Réfection de la piste forestière des Grandes Places,
Vote de solidarité avec les communes forestières,
Travaux d'assainissement Ecole et route des Challes.
Avis défavorable pour le raccordement d'un bassin sur le réseau d'eau communal,
Acquisition d'un photocopieur,

Les gros dossiers:

Information sur les problèmes d'effectifs pouvant entraîner une fermeture de classe,
Pour éviter une fermeture le conseil décide de demander la transformation de la structure de la deuxième classe par adjonction d'une classe maternelle en 1996,
Mise à l'étude d'un projet d'embauche d'une aide maternelle et d'un projet de cantine scolaire,
Approbation du projet de carte départementale d'assainissement, et prise de position en faveur d'une politique d'assainissement individuel sur le territoire de la commune
Devis accepté pour cunette de protection du captage Challes

REVISION DES LISTES ELECTORALES

La Commission Administrative de Révision des Listes Electorales composée du Maire et de deux personnes nommées par le Préfet et le Procureur de la République a procédé en octobre 1995 à la révision des listes conformément au Code Electoral.

Seules peuvent voter dans la commune les personnes qui :

- ont un domicile ou une résidence à LA BALME DE THUY,
- payent des impôts directs à titre personnel sur la Commune pour la 5ème année consécutive (ou leur conjoint),
- sont françaises établies hors de France et immatriculées dans un consulat.